



Chers administrés,

Le 28 avril dernier, le Premier ministre a notamment annoncé que les établissements scolaires devaient, si les conditions sanitaires le permettaient, ouvrir de nouveau leurs portes à compter du 11 mai 2020, mais aussi qu'il convenait que les mesures à prendre face à cette annonce soient, dans le droit fil de la décentralisation, adoptées et adaptées par les Maires.

Suite à cette annonce, j'ai procédé à des échanges impliquant la Directrice de l'école mais aussi l'Inspection d'académie, afin de déterminer si une réouverture des locaux scolaires de Cargèse était envisageable. De plus, une infirmière mandatée par l'Inspection d'académie a effectué une visite sur site afin de nous délivrer ses préconisations quant à une potentielle réouverture de l'école. Celle-ci nous a fortement conseillés, dans le cadre de la conjoncture actuelle, de maintenir notre enceinte scolaire close.

Compte tenu du contexte à la fois national et local et des échanges précités, j'ai pris la décision de maintenir l'école Hélène Coti, ainsi que sa cantine, fermées, et ce jusqu'en septembre prochain.

En effet, il apparaissait pour le moins imprudent de prendre la décision inverse, à l'heure où le coronavirus continue de circuler en Corse et dans le monde entier.

Plusieurs raisons ont mené à cette conclusion.

La première est bien entendu sanitaire.

Rappelons en préambule que le Conseil scientifique lui-même s'est prononcé en défaveur d'une rentrée scolaire à compter du mois de mai, mais aussi que l'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'à la fin du mois de juillet.

De plus, les données scientifiques actuelles nous permettent d'avancer que les enfants sont, la plupart du temps, des porteurs sains du virus. Autrement dit, ils ne ressentent aucun symptôme. L'école et la cantine présentent à ce titre un terrain particulièrement favorable à une introduction et propagation à la fois rapides et silencieuses du coronavirus au sein non seulement de l'enceinte scolaire, mais aussi, plus largement, de notre commune.

Cette ouverture prématurée de l'école et de la cantine nous aurait ainsi conduits à prendre des risques avérés mais surtout évitables, et à mettre non seulement la santé des enfants ainsi que celle de l'ensemble du personnel déployé sur le site scolaire en danger, mais aussi celle des proches des enfants et adultes précités. En somme : notre santé.

Outre ces aspects sanitaires, qui bien sûr priment sur tous les autres, cette décision de maintenir les portes de l'école et de la cantine closes a également été motivée par des considérations matérielles et organisationnelles.

En effet, le protocole relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles nous a été transmis le 3 mai 2020, pour une prise d'effet dès le 11 mai 2020.

Celui-ci implique notamment l'usage de nombreux équipements de protection dont nous ne disposons pas en quantité suffisante à l'heure actuelle, de repenser pour une large part le mode de fonctionnement de notre école, mais aussi de transformer des habitudes bien ancrées en chacun de nous.

Ce protocole, complexe, ne pouvait pas trouver une application concrète ainsi qu'une adaptation aux réalités de notre enceinte scolaire en huit jours.

La mise en œuvre d'une telle feuille de route, caractérisée par son ambition, doit en effet se traduire en amont par un travail de concertation non moins ambitieux et impliquant l'ensemble des parties prenantes du projet scolaire : direction de l'établissement, corps enseignant, élus, membres du personnel communal, parents et enfants.

Ce n'est qu'en coordonnant les actions de chaque protagoniste de notre projet éducatif qu'il nous sera permis de définir une stratégie efficace, adaptée et cohérente face à notre adversaire commun.

La période estivale sera ainsi l'occasion pour les élus et agents de la Mairie de Cargèse de définir, en lien notamment avec la Directrice de l'école ainsi que les enseignantes, l'ensemble des mesures qui nous permettront de lutter contre le coronavirus dès septembre, avec détermination et sans agir dans la précipitation.

Nous vous tiendrons bien entendu informés au cours de l'été quant à l'ensemble des consignes qui auront été adoptées et jugées utiles afin de préserver la santé de chacun, qu'elles découlent directement du protocole qui nous a été transmis ou bien de décisions propres à notre enceinte scolaire.

Enfin, une troisième raison et non des moindres, pédagogique, a conduit à faire de septembre le mois qui marquera le retour de nos enfants sur les bancs de l'école.

En effet, les mesures qui ont été prises durant le confinement et permettant aux élèves de poursuivre leur apprentissage de manière dématérialisée ont été saluées, en ce qu'elles ont porté leurs fruits.

Aussi, aucun élève n'étant en situation de rupture numérique, l'accès de chacun à l'apprentissage a été préservé, dans un idéal d'égalité.

Si la conjoncture actuelle rend aventureuse une ouverture de l'école au mois de mai, soyez assurés de notre volonté de tout mettre en œuvre afin que chacun puisse envisager plus sereinement la rentrée de septembre, que cela soit de par une augmentation significative de notre approvisionnement en matériels nécessaires dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (solutions hydro-alcooliques, marquages au sol, produits de nettoyage...) ou de par l'adoption de consignes et aménagements concrets de nature à empêcher l'introduction du virus au sein de notre école.

Chers administrés, si, rappelons-le, l'immense majorité des personnes qui sont atteintes par ce virus en guérissent, nous nous devons d'agir ensemble afin de ne prendre aucun risque et de préserver la santé de chacun.

Les parents, mais aussi les élèves, notamment les plus âgés en ce qui concerne ces derniers, devront suivre scrupuleusement, dès septembre et tant que cela sera nécessaire, les consignes qui leur seront délivrées au cours de l'été. J'encourage par ailleurs chaque parent, si ce n'est déjà fait, à sensibiliser son enfant aux gestes barrières et consignes sanitaires qui seront communiquées durant la période estivale, sans attendre la rentrée.

Le combat contre le coronavirus ne pourra être remporté que collectivement.

Sauf changement de circonstances, en septembre prochain, l'ensemble de la communauté scolaire marchera dans les pas des nombreux travailleurs qui nous ont d'ores et déjà montré qu'il était possible, sous réserve d'être vigilants, de disposer du matériel adéquat et de prendre le temps de procéder aux aménagements spatiaux préconisés, de continuer à fréquenter, en sécurité, des espaces impliquant la proximité d'autres personnes.

Dès septembre prochain, marchons ensemble pour que ce virus ne jette jamais l'ombre sur le cœur de notre projet éducatif, qui est celui de faire des élèves d'aujourd'hui les citoyens éclairés de demain.

Montrons-leur l'exemple. Continuons à respecter les gestes barrières après le confinement et, plus que jamais, restons prudents.

Le Maire,

François GARIDACCI

